



LES CONSEILLERS DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE



REVUE DE PRESSE

OCTOBRE 2018

120 ANS DES CCE – 5^{ÈME} MONDIAL

TABLE DES MATIÈRES

- 1
- « Adapter au mieux PME et ETI au commerce international, pour mieux vendre à l'étranger » 4
- 5
- Les conseillers du Commerce extérieur de la France célèbrent leurs 120 ans d'activité 6
- Commerce extérieur – 120 ans des conseillers du commerce extérieur - Déclaration de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères (04.10.18)..... 8
- «Les incertitudes politiques en Europe sont le principal danger pour notre commerce extérieur»..... 9
- Mondial CCE 2018 : J-B. Lemoyne observe « une Europe puissante »11
- Mondial CCE 2018 : 1 000 conseillers à Paris planchent sur la mondialisation et... les réformes13
- Le commerce extérieur français devrait retrouver sa vigueur au second semestre15
- Le déficit commercial se creuse à nouveau16
- France: le déficit commercial se détériore à nouveau en août18
- Mondial CCE 2018 : J-P. Raffarin défend l'Europe et veut plus d'Europe en Afrique20
- 120 ANS – L'âge de raison des Conseillers du Commerce Extérieur22

COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE (CNCCEF)

« Adapter au mieux PME et ETI au commerce international, pour mieux vendre à l'étranger »

Les 4 200 Conseillers du Commerce Extérieurs français œuvrent pour faciliter l'accès des PME-ETI aux marchés étrangers, dans 140 pays et partout en France. Dans un contexte de bouleversement majeur, l'adaptation aux complexités du commerce international est prioritaire et le réseau des CCE évolue. Focus avec le président du CNCCEF, Alain Bentéjac.

Les politiques commerciales font la Une, tandis que le soutien à l'export français se réforme. Comment analysez-vous ces grands mouvements ?

Alain Bentéjac : Le commerce international est au centre de tout actuellement, du Brexit aux sur-taxes américaines, en passant par le CETA. Avec un constat qui ne fait plus de doute : la remise en cause du cadre jusqu'ici en vigueur, avec l'OMC. Il nous faut aider les entreprises françaises, à commencer par les PME et ETI, à s'adapter à cette « nouvelle donne » et plus largement ne jamais cesser de militer pour la « liberté ordonnée des échanges ».

L'enjeu de la réforme du dispositif français de soutien à l'export, annoncé en février et que les CCE soutiennent, est d'être plus efficace à leurs côtés. Il s'agit de mobiliser les exportateurs en régions, tout en simplifiant le système de soutien.

Le 5^e mondial des CCE fête les 120 ans du réseau !

Paris accueille, les 4 et 5 octobre prochains, le 5^e Mondial des CCE. Cette réunion coïncide avec le 120^e anniversaire du CNCCEF. Le thème retenu « Autre Monde, Nouvelle France » permettra d'envisager les bouleversements en cours dans le commerce mondial, et les manières d'en tirer profit en aidant à la transformation des entreprises françaises. Parmi les thèmes des tables-rondes figurent « Les nouveaux territoires de l'entreprise », « quelles gouvernances pour la mondialisation ? » ou encore « France is back ! »

Les témoins attendus sont de grande valeur : Jean-Pierre Raffarin, Pascal Lamy, Jacques Séguéla, Jean Lemerle, Nicolas Dufour, Philippe Varin, Odile Renaud-Basso, etc.



Alain Bentéjac, président du CNCCEF

« Avec la réforme, les entreprises vont pouvoir se concentrer sur l'essentiel, mieux vendre à l'étranger ! »

système est positif et efficace, et induit une culture en profondeur de l'export. Les PME et ETI doivent y recourir plus massivement, pour leur prospection, lancement commercial, etc.

Nous allons poursuivre les Grands prix des VIE et la publicité des entreprises qui y ont recours et en profitent, afin d'inciter plus que jamais les autres !

L'attractivité de la France s'améliore sensiblement. Comment consolider cette situation ?

A. B. : Les derniers baromètres confirment cette tendance. C'est important de poursuivre l'effort sur nos domaines faibles (fiscalité, droit du travail, bureaucratie) et imposer sur la durée une image de la France « business friendly ». Les CCE peuvent aussi considérablement aider à renforcer l'image de la France, en témoignant auprès d'investisseurs potentiels par exemple.

De quelle façon le réseau des CCE compte-t-il se renouveler ?

A. B. : Nous travaillons à diversifier notre recrutement de conseillers, qui sont mandatés pour 3 ans une fois retenus. Il s'agit pour nous de les féminiser, de rajeunir notre corps et d'inclure de nouveaux secteurs, en phase avec les évolutions de nos sociétés.

De quelle façon vont agir les CCE dans l'équipe de France de l'export ?

A. B. : La réforme proposée va dans le bon sens : elle veut d'abord mobiliser les acteurs et les entreprises dans les régions. Elle simplifie aussi les formes de soutien/aides à l'export, avec un guichet unique.

La mise en œuvre va être décisive et les CCE entendent en être des facilitateurs. Il nous faut tirer parti de notre rôle de terrain, reconnu par les autres acteurs de la Team France Export, Business France et les CCI. Notre ambition est d'être intégrés dans des solutions unifiées de soutien, avec ce rôle de conseil plus systématisé qu'il n'est actuellement, dévolu aux CCE, auprès des PME parainées.

Le soutien à l'expatriation des jeunes, via les VIE, font aussi partie de vos actions. Comment intensifier ce système ?

A. B. : Tout le monde est d'accord : le



www.cce120ans.fr



« ADAPTER AU MIEUX PME ET ETI AU COMMERCE INTERNATIONAL, POUR MIEUX VENDRE À L'ÉTRANGER »

L'EXPRESS | 21.09.2018

Les 4 200 Conseillers du Commerce Extérieurs français œuvrent pour faciliter l'accès des PME-ETI aux marchés étrangers, dans 140 pays et partout en France. Dans un contexte de bouleversement majeur, l'adaptation aux complexités du commerce international est prioritaire et le réseau des CCE évolue. Focus avec le président du CNCCEF, Alain Bentéjac.

Les politiques commerciales font la Une, tandis que le soutien à l'export français se réforme. Comment analysez-vous ces grands mouvements ?

Le commerce international est au centre de tout actuellement, du Brexit aux sur-taxes américaines, en passant par le CETA. Avec un constat qui ne fait plus de doute : la remise en cause du cadre jusqu'ici en vigueur, avec l'OMC. Il nous faut aider les entreprises françaises, à commencer par les PME et ETI, à s'adapter à cette « nouvelle donne » et plus largement ne jamais cesser de militer pour la « liberté ordonnée des échanges ». L'enjeu de la réforme du dispositif français de soutien à l'export, annoncé en février et que les CCE soutiennent, est d'être plus efficace à leurs côtés. Il s'agit de mobiliser les exportateurs en régions, tout en simplifiant le système de soutien.

De quelle façon vont agir les CCE dans l'équipe de France de l'export ?

La réforme proposée va dans le bon sens : elle veut d'abord mobiliser les acteurs et les entreprises dans les régions. Elle simplifie aussi les formes de soutien/aides à l'export, avec un guichet unique. La mise en œuvre va être décisive et les CCE entendent en être des facilitateurs. Il nous faut tirer parti de notre rôle de terrain, reconnu par les autres acteurs de la Team France Export, Business France et les CCI. Notre ambition est d'être intégrés dans des solutions unifiées de soutien, avec ce rôle de conseil plus systématisé qu'il n'est actuellement, dévolu aux CCE, auprès des PME parrainées.

Le soutien à l'expatriation des jeunes, via les VIE, font aussi partie de vos actions. Comment intensifier ce système ?

Tout le monde est d'accord : le système est positif et efficace, et induit une culture en profondeur de l'export. Les PME et ETI doivent y recourir plus massivement, pour leur prospection, lancement commercial, etc. Nous allons poursuivre les Grands prix des VIE et la publicité des entreprises qui y ont recours et en profitent, afin d'inciter plus que jamais les autres !

L'attractivité de la France s'améliore sensiblement. Comment consolider cette situation ?

Les derniers baromètres confirment cette tendance. C'est important de poursuivre l'effort sur nos domaines faibles (fiscalité, droit du travail, bureaucratie) et imposer sur la durée une image de la France « business friendly ». Les CCE peuvent aussi considérablement aider à renforcer l'image de la France, en témoignant auprès d'investisseurs potentiels par exemple.

De quelle façon le réseau des CCE compte-t-il se renouveler ?

Nous travaillons à diversifier notre recrutement de conseillers, qui sont mandatés pour 3 ans une fois retenus. Il s'agit pour nous de les féminiser, de rajeunir notre corps et d'inclure de nouveaux secteurs, en phase avec les évolutions de nos sociétés.

Le 5^{ème} mondial des CCE fête les 120 ans du réseau !

Paris accueille, les 4 et 5 octobre prochains, le 5e Mondial des CCE. Cette réunion coïncide avec le 120e anniversaire du CNCCEF. Le thème retenu « Autre Monde, Nouvelle France » permettra d'envisager les bouleversements en cours dans le commerce mondial, et les manières d'en tirer profit en aidant à la transformation des entreprises françaises. Parmi les thèmes des tables-rondes figurent « Les nouveaux territoires de l'entreprise », « quelles gouvernances pour la mondialisation ? » ou encore « France is back ! ». Les témoins attendus sont de grande valeur : Jean-Pierre Raffarin, Pascal Lamy, Jacques Séguéla, Jean Lemierre, Nicolas Dufourcq, Philippe Varin, Odile Renaud-Basso, etc.

L'institution organise son rassemblement annuel les 4 et 5 octobre à Paris. Une édition anniversaire qui vise à analyser les grandes mutations géopolitiques en cours et à donner des clés aux entreprises tricolores pour qu'elles repartent à la conquête de marchés à l'international.

« Autre monde, nouvelle France » : c'est sous cette bannière que les conseillers du Commerce Extérieur de la France se réuniront, les 4 et 5 octobre prochain, à la Maison de la Mutualité à Paris, dans le cadre du 5^e Mondial des CCE, le grand rendez-vous annuel de cette association qui rassemble plus de 4 000 chefs d'entreprises forts d'une expérience internationale, dans 140 pays. Une édition anniversaire qui marquera les 120 ans d'existence du réseau et qui tentera d'analyser les grandes mutations que connaît actuellement le commerce international, ainsi que de dégager des pistes pour que les entreprises françaises reprennent des parts de marché à l'export.

Rebondir dans un contexte nouveau

« *La mondialisation est entrée dans une phase nouvelle depuis quelques années, avec l'évolution du commerce international et la montée du protectionnisme, la révolution numérique, les risques géopolitiques...* », rappelle Alain Bentéjac, président des conseillers du Commerce extérieur de la France. « *L'idée est d'analyser ces mutations rapides et profondes pour voir comment nos entreprises peuvent s'adapter, voire rebondir, et reconquérir des positions dans un contexte complètement nouveau* ».

Au menu de la première journée, une série de conférences et de tables rondes, à l'instar de : « L'autre monde, cartes en mains », pour décrypter les grandes problématiques géopolitiques actuelles qui influent sur les affaires. Quant aux « Nouveaux territoires de l'entreprise », ils plancheront, entre autres, sur les ruptures technologiques, avec notamment une keynote de Gary Shapiro, président du Consumer Electric Show (CES) de Las Vegas, la grand-messe mondiale de l'innovation technologique. La gouvernance du commerce international, avec parmi les intervenants l'ancien directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, puis le retour d'expérience des entreprises qui ont réussi à l'international seront suivis de la remise de plusieurs prix, dont l'un récompensant une PME exportatrice, à l'issue d'une série de présentations. Quatorze ateliers thématiques, en plus d'une plénière qui réunira la Team France Export, ponctueront la deuxième journée de cet événement soutenu par une trentaine de sponsors.

Les CCE, un contact de terrain, d'entrepreneur à entrepreneur

Rappelons que les CCE sont un réseau de dirigeants d'entreprises, prêts à partager avec d'autres leur expérience à l'international. L'institution cherche depuis quelques années à se redynamiser. « *Nous essayons de nous réinsérer dans le dispositif de soutien à l'export de manière à ce qu'en collaboration avec d'autres organismes, nous puissions apporter notre soutien aux entreprises. Actuellement, nous discutons avec Business France et les Chambres de commerce d'une offre gratuite, qui serait une option proposée par les CCE et incluse dans le catalogue des services de ces organismes* », explique Alain Bentéjac. En clair, il s'agirait de « *proposer aux entreprises accompagnées qu'elles rencontrent des CCE pour que ceux-ci réagissent à leur projet de développement dans le pays où les CCE se trouvent et leur donnent des conseils sur les actions à faire ou à ne pas faire, des informations sur les contacts à*

prendre, des mises en relation...». Il s'agit en somme de privilégier un contact de terrain, d'entrepreneur à entrepreneur, au service de toutes les entreprises désireuses de déployer leurs ailes à l'international : PME, ETI, mais aussi startups qui, souvent dès leur création, visent les marchés internationaux.



**COMMERCE EXTÉRIEUR – 120 ANS DES
CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR -
DÉCLARATION DE JEAN-YVES LE DRIAN,
MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES (04.10.18)**

ZONEBOURSE.COM | Le 04.10.2018

A l'occasion du 120^e anniversaire des conseillers du commerce extérieur, qui tiennent leur cinquième congrès mondial à Paris aujourd'hui et demain, je tiens à saluer l'engagement des 4 000 conseillers du commerce extérieur qui œuvrent aujourd'hui pour promouvoir l'internationalisation de l'économie française dans plus de 140 pays et au cœur de nos territoires.

Ce réseau unique au monde est un partenaire incontournable des pouvoirs publics dans l'appui aux entreprises, la promotion de l'attractivité de la France et l'accompagnement des jeunes volontaires internationaux en entreprises.

Je sais pouvoir compter sur l'expertise et l'engagement des conseillers du commerce extérieur en faveur de la modernisation du dispositif français de soutien à l'export dans le cadre de la stratégie présentée par le Premier ministre à Roubaix le 23 février dernier. Les acteurs du commerce extérieur ont vocation à rejoindre les nouveaux dispositifs mis en place, en particulier les guichets uniques « TEAM France Export » qui ont d'ores et déjà vu le jour en coopération avec Business France, les chambres de commerce et d'industrie et les régions.

Je tiens particulièrement à féliciter le conseil national des conseillers du commerce extérieur de la France et son président Alain Bentéjac et leur souhaite un vif succès à l'occasion de ce cinquième congrès mondial.

L'OPINION | Le 03.10.2018

Alain Bentéjac, président des conseillers du commerce extérieur de la France, analyse la crise du multilatéralisme et la « nouvelle forme de mondialisation » qui en découle.

Les faits — Les conseillers du commerce extérieur ont rendez-vous jeudi à Paris pour leur 5^{ème} Mondial. Ces 4 200 chefs d'entreprise et experts, tous volontaires pour accompagner les entreprises françaises à l'international. Alain Bentéjac est le président de leur Comité national (CNCCEF).

Les conseillers du commerce extérieur célèbrent leur 120ème anniversaire. De quelle façon ?

L'idée est de rassembler un maximum de conseillers et d'entreprises partenaires. Nous attendons 1 000 participants venant d'un peu partout autour du globe. Nous étions en Indonésie en 2017, à Deauville et aux Etats-Unis les années précédentes... Nous essayons de tourner un maximum autour du monde. Nous voulons montrer que l'organisation est toujours utile et pertinente pour discuter des grands enjeux internationaux des entreprises.

Quels sont ces grands enjeux aujourd'hui ?

Ils sont avant tout géopolitiques, après les bouleversements au niveau de l'Union européenne ou à un niveau plus global avec la montée de la Chine, le changement de position des Etats-Unis... Les entreprises doivent s'adapter à ce nouvel environnement. Il y a aussi les ruptures technologiques, le numérique qui impacte tous les business, les questions environnementales qui sont autant d'opportunités pour les entreprises. Quelles seront les conséquences de ces transformations sur la politique commerciale ? Sur les grands accords commerciaux ? Que veut dire la montée du protectionnisme ? Quel sera l'avenir de l'OMC, du CETA ? Seront-ils encore pertinents ? C'est de tout cela que nous allons discuter.

Quelle est votre analyse personnelle ?

Nous faisons face à une crise majeure du multilatéralisme qui est d'abord due à l'attitude des Américains. Mais cette crise trouve aussi ses racines dans les échecs de ces quinze dernières années : nous avons assisté simultanément au lancement du cycle de Doha qui n'a toujours pas abouti, à l'arrivée de la Chine dans l'OMC et à la création de l'euro. Tout cela autour de l'année 2001, qui était aussi celle du dernier excédent commercial français. Nous entrons dans une nouvelle forme de mondialisation qui est une réaction à ces transformations. Un environnement où le commerce mondial croîtra moins vite, alors que traditionnellement, il progressait deux fois plus vite que la croissance mondiale. Cette période est terminée.

A 65 milliards d'euros prévus en 2018 et 2019, le déficit du commerce extérieur français reste préoccupant...

On ne constate guère d'amélioration en dépit des efforts sur la compétitivité des entreprises – je pense au Pacte de responsabilité ou au CICE. Mais le redressement prendra du temps. La bonne nouvelle, c'est que le déficit a cessé de se dégrader. La mauvaise, c'est que nos résultats restent décevants, par rapport à l'Allemagne mais aussi à l'Italie ou à l'Espagne qui ont corrigé leur déficit commercial.

Pourquoi est-ce si long ?

Beaucoup de facteurs entrent en jeu. A tort ou à raison, les produits français restent perçus comme chers et de qualité moyenne. Nous payons aussi les conséquences de la désindustrialisation : nous avons moins de produits à exporter. Nous avons beau être passés sous les Allemands en termes de coût horaire dans l'industrie, être 2 % ou 3 % moins cher ne suffit pas à concurrencer des produits allemands de meilleure qualité. Il faut privilégier la montée en gamme plutôt que de casser les prix.

La réforme de la filière export engagée en début d'année porte-t-elle ses fruits ?

Il est encore trop tôt pour le dire. Mais c'est une bonne réforme. Les deux maîtres-mots sont la mobilisation des entreprises à l'export, en allant les chercher dans les territoires, et la simplification du maquis des organismes de soutien à l'export. Ce travail est en train d'être mené entre Business France et les chambres de commerce et de l'industrie.

L'image de la France est-elle toujours bonne à l'international ?

Elle reste bonne malgré une situation plus compliquée sur la scène intérieure. Notre principale préoccupation concerne l'Europe. Beaucoup d'incertitudes demeurent à court terme. C'est un danger nous, notre commerce extérieur se faisant avant tout au sein de la zone euro. Il faut absolument retrouver un élan européen.

« Crise de la mondialisation », « puissance de la Chine », « montée du protectionnisme » : « nous sommes dans une nouvelle phase », a estimé Alain Bentéjac, le président du Conseil national des conseillers du commerce extérieur (CNCCEF), qui donnait le coup d'envoi du 5^{ème} Mondial des CCEF, qui se tient à Paris, pendant deux jours (4-5 octobre).

Jean-Baptiste Lemoyne, le secrétaire d'État à l'Europe et aux affaires étrangères, a ainsi profité du 120^e anniversaire du réseau des CCEF – plus de 4 000 conseillers au total en France et dans le monde – pour appeler à lutter contre la montée du protectionnisme.

À quelques heures d'un Conseil européen sur le commerce en Autriche, le secrétaire d'État en charge du commerce extérieur a défendu « le besoin d'une puissance commerciale forte ». Et pour ce faire, a-t-il précisé, « la France serait impuissante si elle n'était pleinement européenne et si l'Europe n'était pas une Europe puissante ».

J-B Lemoyne : « il y a des cahots à gérer ensemble »

En présence de personnalités aussi variées que Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, Maurice Gourdault-Montagne, secrétaire général du Quai d'Orsay, Pascal Cagni, président de Business France, ou encore de plusieurs élus, sénateurs et députés, Jean-Baptiste Lemoyne était en pays conquis. Surtout que les CCEF, depuis leurs fondations sous la 3^e République, le 21 mai 1895, prônent le libre-échange.

« Le système commercial international est en risque », n'a pas caché Jean-Baptiste Lemoyne. « Il y a des cahots à gérer ensemble », a-t-il poursuivi à l'attention des 1 200 participants rassemblés au Palais de la Mutualité.

- Le premier cahot c'est le 'Brexit', avec un Royaume-Uni qui va quitter l'Union douanière européenne. Les menaces principales sont des barrières aux échanges, une remise en cause de la libre circulation des biens, des hommes, des capitaux, ses services.

- Le deuxième, c'est le risque planétaire. Jean-Baptiste Lemoyne a évoqué ce qui se passe dans le Pacifique, avec les États-Unis et la Chine, dont « les mesures tarifaires touchent près de la moitié de leurs importations ».

La France est un « pays monde »

Face à la progression de la « logique de confrontation », Paris, selon le secrétaire d'État, « se devait de poser les bases de la refondation du commerce international », comme l'a fait le président Macron, le 3 mai dernier à l'OCDE, en invitant à une refonte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) « pour la rendre plus opérationnelle ».

La France aurait cette légitimité et ce pouvoir, parce qu'elle est un « pays monde », en raison de « sa présence sur les cinq continents », de l'écoute dont elle bénéficie « en Australie comme en Inde », mais aussi « par la francophonie » et « ses initiatives de relance européenne ».

Jean-Baptiste Lemoyne a demandé aux CCEF de « faire la pédagogie du commerce extérieur ». A cet égard, il a fustigé les *fake news* au sujet du Ceta ou AECG (Comprehensive Economic and Trade Agreement ou Accord économique et commercial global) conclu entre

l'Union européenne et le Canada. « On ne remet pas en cause les préférences françaises en matière de consommation. C'est faux. C'est porteur d'affaires pour nos entreprises », a soutenu l'ancien sénateur de l'Yonne.

Les CCEF, indispensable canal de la diplomatie française

« Au moment de la réforme du commerce extérieur en France, la Team France Export a besoin et s'organise avec vous », a encore délivré Jean-Baptiste Lemoyne, qui s'est efforcé de mettre en valeur les missions confiées aux CCEF : remontée d'informations et de conseil auprès du gouvernement et d'appui aux entreprises, via le parrainage, la formation, l'accompagnement.

Le secrétaire d'État a avoué « une certaine tendresse pour ces bénévoles » que sont les CCEF. Observant avec satisfaction « leur imprégnation » dans les pays où ils travaillent, vivent ou habitent, le ministre a mis en valeur « le conseil qu'ils peuvent donner aux jeunes pousses » et « le fait qu'ils soient le canal de la diplomatie française ». Il a, enfin, salué leur participation à la remise des Grands prix **VIE** (Volontaires internationaux en entreprises).

LE MOCI | Le 04.10.2018

Unilatéralisme de Donald Trump, blocage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ruptures technologiques : ces thèmes d'une actualité brûlante seront au menu du 5^{ème} Mondial des conseillers du commerce extérieur de la France (CCE), marqué cette année par la commémoration du 120^{ème} anniversaire de cette institution, et qui doit rassembler plus de 1 150 participants les 4 et 5 octobre à La Mutualité à Paris, soit bien davantage que pour les précédentes éditions de Bali l'an dernier, et surtout de Deauville en 2016, qui n'avait pas atteint le cap des 1 000 participants.

« Nous refusons du monde au dîner de gala », se félicitait Alain Bentéjac, son président, l'avant-veille de l'événement. « Cette commémoration et ce rassemblement à Paris permet de montrer que l'institution a une certaine permanence et qu'elle garde une certaine pertinence », ajoute-t-il, avec un brin d'ironie.

Une institution renouvelée

De fait, les CCE restent une institution unique au monde, qui a traversé trois siècles. Le statut avait été créé en 1898, au même moment qu'un Office national du commerce extérieur auquel elle avait été rattachée, pour contribuer à redonner le goût de l'international à des Français encore abattus par la défaite contre la Prusse en 1870...

Ils sont aujourd'hui 4 000 en France et à l'étranger. Hommes et femmes d'affaires bénévoles nommés par décret du Premier ministre sur proposition du ministre en charge du Commerce extérieur, ils s'engagent sur trois ans dans des missions de conseil au gouvernement et à ses émanations sur les questions de commerce extérieur, mais aussi de partenaires du dispositif public d'accompagnement à l'export pour du parrainage de PME ou de la formation.

Leur comité national, le CNCCEF, que préside Alain Bentéjac depuis 2014 après sa réélection en mars 2017, est une association loi 1901 autonome, qui a été créée par la suite pour les rassembler. On y adhère moyennant une cotisation annuelle de l'ordre de 700 à 800 euros.

Rénovée et redynamisée ces dernières années*, affirmant son positionnement en faveur d'un commerce international libéralisé mais régulé et maîtrisé dans un cadre multilatéral, elle joue davantage son rôle de conseil et de partenaire des pouvoirs publics et de leurs opérateurs, notamment dans le cadre de conventions de partenariat. Elle a aussi poussé et soutenu les réformes qui ont été engagées ces dernières années pour simplifier les différents dispositifs d'accompagnement à l'export, qu'il s'agisse du transfert des garanties publiques de Coface à Bpifrance ou des nouveaux « guichets uniques de l'export » en cours de déploiement grâce au rapprochement de Business France, des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des Régions, « le vrai sujet » rappelait le président des CCEF au MOCI en juin 2017.

« On a l'impression d'une fin de cycle »

Mais au-delà des 120 ans, c'est d'abord les tendances actuelles du commerce international qui seront au programme, la première journée étant ouverte aux non CCE, la deuxième leur étant réservée. L'autre monde, les nouveaux territoires de l'entreprise, la gouvernance pour la mondialisation, « France is back », autant de thèmes qui font référence aux bouleversements actuels du monde sur lesquels plancheront de nombreux chefs d'entreprises et les experts et

hommes politiques têtes d'affiches (Jean-Yves Le Drian, Jean-Baptiste Lemoyne, Pierre Moscovici, Gary Shapiro, Pascal Lamy, Pascal Cagni...).

Les inquiétudes des CCE pointent dans les pays voisins des États-Unis, en Chine mais aussi en Europe, où le 'Brexit' approche. « On a l'impression d'une fin de cycle : 1999, la création de l'euro ; 2001, le début du cycle inachevé de Doha et l'entrée de la Chine à l'OMC ; 2002, l'année du dernier excédent commercial de la France, résume Alain Bentéjac. Vingt ans après, beaucoup de questions sont posées par l'unilatéralisme américain, le blocage de l'OMC, les révolutions technologiques, les nouveaux risques géopolitiques. Cela ne veut pas dire que c'est la fin de la mondialisation mais nous allons vers quelque chose de différent, avec des chaînes de valeur sans doute moins complexes ».

« Nous voulons être partie prenante de la plateforme de solutions »

En dehors de cette contribution aux réflexions sur les transformations du commerce international, les CCE plancheront aussi, lors de leur conclave à huis clos, sur leur feuille de route pour être pleinement associés à la refonte en cours du dispositif d'accompagnement à l'export. Avec la volonté de tenir leur rôle de conseil au gouvernement et d'être associés pleinement aux nouvelles « Team France export » que Business France met en place avec les CCI et les Régions, avec un CRM commun et des plateformes de solutions communes en ligne.

« Nous voulons être partie prenante de la plateforme de solutions », précise Alain Bentéjac. « Nous souhaitons proposer une prestation gratuite, formatée et normée, de conseil et d'échanges aux PME : l'idée est que cela soit proposé en option à toute entreprise qui sollicite la plateforme par les CCI et Business France ». Une contribution concrète à la sensibilisation et à l'information des exportateurs débutants par du conseil de pair à pair.

Autre axe de réflexion : la relance d'un projet de think tank sur l'économie internationale qui mûrit depuis le précédent Mondial des CCE, en commençant par récolter des témoignages sur des expériences concrètes d'entreprises et de politiques publiques menées ailleurs pour s'adapter aux transformations en cours. Vaste chantier qui devrait donner du grain à moudre pour longtemps aux conseillers...

*Lire sur ce sujet le dossier spécial du *Moci* publié à l'occasion du Mondial de Deauville de 2016 : A quoi servent les CCEF ?



LE COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS DEVRAIT RETROUVER SA VIGUEUR AU SECOND SEMESTRE

BFMBUSINESS.COM | Le 05.10.2018

Après avoir reculé en juillet à 3,4 milliards d'euros, le solde commercial s'est à nouveau détérioré en août pour atteindre 5,6 milliards d'euros. Pour autant, les prévisions de l'Insee pour le second semestre 2018 sont loin d'être alarmistes.

Le talon d'Achille de l'économie française. En août, le solde de la balance commerciale française s'est à nouveau vu amputé de quelques milliards, passant de 3,4 milliards de déficit en juillet, à 5,6 milliards. Un manque à gagner qui reste néanmoins plus faible que celui de juin qui dépassait les 6 milliards.

En juillet, le rattrapage des livraisons Airbus a profité au solde commercial, comme l'ont expliqué les Douanes dans un communiqué. Mais l'écart s'est creusé le mois suivant pour les produits de l'industrie aéronautique et spatiale, notamment en raison du « contrecoup du niveau exceptionnel des livraisons du mois de juillet », ont précisé les douanes.

« Beaucoup d'efforts ont été faits par les entreprises... »

Un déficit qui se détériore par rapport à l'Union Européenne en raison d'une « hausse des importations plus prononcée que celles des exportations », a indiqué Bercy. Pour Alain Bentéjac, Président des Conseillers du commerce extérieur (CCE) dont le 5^{ème} mondial se tient en ce moment à Paris, cette baisse est « extrêmement décevante », a-t-il commenté à l'AFP. « Beaucoup d'efforts ont été faits par les entreprises et par les autorités qui ont mis en place depuis plusieurs années des mesures pour renforcer la compétitivité de nos entreprises », a-t-il ajouté.

Des efforts qui, sur le long terme pourraient payer. Selon la note de conjoncture d'octobre 2018 de l'Insee, le commerce extérieur français devrait repartir à la hausse sur le 3^{ème} trimestre 2018. « Les livraisons aéronautiques rattraperaient leur retard pris en début d'année et les exportations se redresseraient nettement (+0,8 % puis +1,8 %) ».

Un commerce extérieur qui devrait repartir à la hausse

Les importations quant à elles, qui ont nettement augmenté du côté des produits manufacturés devraient « croître plus modérément au troisième trimestre (+0,5%), avant d'accélérer à nouveau en fin d'année », pour approcher les +1,6% d'augmentation, comme le précise l'Insee.

Malgré la dégradation du commerce extérieur pour le mois d'août, il devrait néanmoins contribuer à la croissance, à hauteur de 0,1 point de PIB, selon l'Institut de statistique. Avec des prévisions de croissance revues à la baisse par l'OCDE, la Banque de France et l'Insee, tablant sur 1,6% pour 2018, c'est du côté des entreprises qu'il va falloir se tourner. L'investissement des entreprises en service devrait rester « dynamique », notamment du côté des produits manufacturés.

Le déficit commercial de la France s'est creusé à 5,63 milliards d'euros en août sous l'effet d'un rebond des importations et d'une forte baisse des ventes d'Airbus par rapport à leur niveau exceptionnel de juillet.

Le commerce extérieur plonge à nouveau. Selon les derniers chiffres communiqués par les douanes ce vendredi 5 octobre, le déficit commercial s'est nettement creusé au mois d'août pour s'établir à 5,6 milliards après s'être réduit au mois de juillet à 3,4 milliards d'euros. Ces moindres performances s'expliquent par un rebond des importations après un repli en juillet. Du côté des exportations, *"elles se maintiennent à un niveau élevé"* malgré des performances moins bonnes dans l'industrie aéronautique. Le déficit cumulé sur les 12 derniers mois atteint 61,9 milliards d'euros contre 63,8 milliards pour l'année 2017.

Cette dégradation du commerce extérieur français est *"extrêmement décevante"*, a expliqué à l'AFP Alain Bentéjac, président des Conseillers du commerce extérieur (CCE), en marge du cinquième mondial de cette institution qui se tient à Paris depuis jeudi. *"Beaucoup d'efforts ont été faits par les entreprises et par les autorités qui ont mis en place depuis plusieurs années des mesures pour renforcer la compétitivité de nos entreprises"*, a-t-il ajouté, convaincu que ces mesures donneront des résultats à long terme.

Moindres performances pour l'aéronautique

L'industrie aéronautique connaît un net ralentissement de ses exportations. Selon le communiqué de l'administration des douanes, le déficit s'est creusé considérablement en août après un mois de juillet exceptionnel. Les livraisons d'Airbus ont été moins importantes en août. D'après les douanes, le montant des exportations atteint 1,5 milliard d'euros pour 17 appareils. *"La performance du mois s'inscrit en très net retrait par rapport à celle de juillet, exceptionnelle avec 37 appareils livrés (dont un A380) pour un montant de 2,842 milliards d'euros."* Les derniers résultats indiquent que les livraisons seraient plus faibles que celles des mois d'août des trois dernières années dont les montants étaient compris entre 1,8 et 2 milliards d'euros.

En ce qui concerne le secteur des énergies, le solde est également défavorable. Les importations en pétrole raffiné ont rebondi après avoir reculé en juillet. *"En baisse le mois dernier, les prix sont à nouveau plus élevés, ce qui accentue l'évolution du volume des approvisionnements."* Les importations d'hydrocarbures naturels sont quant à elles restées à un niveau élevé. Le déficit se creuse également *"nettement pour les métaux, du fait d'une poussée des achats"*. D'autre part, les excédents se sont réduits pour les produits pharmaceutiques et les produits agricoles, en raison d'un rebond des achats.

Quelques améliorations sont tout de même visibles du côté de l'industrie automobile. Les exportations, qui étaient en retrait ces derniers mois, rebondissent avec une progression des ventes de véhicules à destination de la Belgique, de l'Espagne et dans une moindre mesure de l'Europe hors UE *"qui rebondissent ce mois-ci, après avoir chuté en juillet."*

Détérioration du déficit avec l'Union européenne

Par zone géographique, le solde commercial de la France avec l'Union européenne s'est replié en août, à cause d'une hausse des importations supérieure à celle des exportations. La balance s'est détériorée avec l'Espagne notamment, *"sous l'effet d'une baisse marquée des ventes et d'une hausse des achats."*

Les échanges commerciaux sont également défavorables avec l'Italie, l'Allemagne et la Belgique, "en raison principalement de la croissance des importations depuis ces trois pays." Dans l'Europe hors UE, le solde se dégrade sensiblement avec la Turquie, la Suisse et la Norvège.

Des perspectives encourageantes

Le solde commercial est souvent considéré comme un point noir de l'économie française. La contribution du commerce extérieur au PIB tricolore est régulièrement négative. Mais depuis 2017, cette composante est légèrement favorable au PIB (0,1 point de PIB) et elle pourrait s'améliorer en 2018 (0,5 point de PIB) selon les dernières projections de l'Insee publiées ce jeudi 4 octobre.

Les économistes de l'institut de statistiques anticipent une vive progression des exportations sur la fin d'année.

"À partir du troisième trimestre, les livraisons aéronautiques rattraperaient leur retard pris en début d'année et les exportations se redresseraient nettement (+0,8 % puis +1,8 %). Les importations, qui ont rebondi au deuxième trimestre (+0,7 %), tirées par les achats de produits manufacturés, croîtraient plus modérément au troisième trimestre (+0,5 %) avant d'accélérer à nouveau en fin d'année (+1,6 %)."

Dans un contexte de montée des tensions protectionnistes, le commerce mondial a ralenti au premier semestre 2018. La demande adressée à la France a nettement ralenti. Selon les derniers chiffres, elle n'a augmenté que de 0,5% entre janvier et mars, puis 0,7% au second trimestre contre une moyenne de 1,5% l'année dernière par trimestre. En dépit des tensions, l'organisme de statistiques anticipe un rebond du commerce mondial pour la fin de l'année, sans retrouver les niveaux observés en 2017.

Dégradation des services

Dans un rapport parlementaire dédié à la diplomatie économique publié ce mercredi 3 octobre, le député de La République en marche Denis Masségliat dresse un constat inquiétant :

"Le commerce extérieur des biens a été constamment déficitaire depuis 2004. Celui des services, qui a longtemps apporté un excédent régulier, connaît également une évolution décevante."

Pendant longtemps, les échanges de services ont dégagé un excédent grâce notamment à l'accueil des visiteurs étrangers. L'excédent oscillait entre 15 et 25 milliards d'euros permettant de compenser en partie le déficit de biens. Mais les attentats des années 2015 et 2016 ont pesé sur le tourisme et ont contribué à détériorer la balance commerciale des services. Avec le retour des touristes étrangers sur le territoire français, cette balance pourrait retrouver des couleurs.

Le déficit commercial, l'un des grands points faibles de l'économie française, s'est nettement détérioré en août pour atteindre 5,6 milliards d'euros, affecté par le rebond des importations de pétrole, ont indiqué vendredi les Douanes.

Le déficit commercial, l'un des grands points faibles de l'économie française, s'est nettement détérioré en août pour atteindre 5,6 milliards d'euros, affecté par le rebond des importations de pétrole, ont indiqué vendredi les Douanes.

Après avoir reculé en juillet à 3,4 milliards, grâce à un rattrapage de livraisons d'avions Airbus, le déficit commercial a subi une forte augmentation de 2,2 milliards en août, ont précisé les Douanes dans un communiqué. Sur les 12 derniers mois, le déficit cumulé atteint ainsi 61,9 milliards d'euros tandis qu'il s'était élevé à 63,8 milliards pour l'année calendaire 2017.

Le déficit s'est creusé "considérablement" en août pour les produits de l'industrie aéronautique et spatiale, en raison du "contrecoup du niveau exceptionnel des livraisons du mois de juillet", ont souligné les Douanes. Les importations d'énergie sont, en revanche, reparties à la hausse. "Les approvisionnements en pétrole raffiné rebondissent après leur recul de juillet et ceux en hydrocarbures naturels se maintiennent à très haut niveau, comme les deux mois précédents", ont-elles expliqué.

"Extrêmement décevante"

Le déficit se creuse également "nettement pour les métaux, du fait d'une poussée des achats". D'autre part, les excédents se sont réduits pour les produits pharmaceutiques et les produits agricoles, en raison d'un rebond des achats. Par région, le solde commercial s'est détérioré par rapport à l'UE, en raison "d'une hausse des importations plus prononcée que celle des exportations", a expliqué Bercy.

"Le rebond des approvisionnements explique également l'aggravation du déficit avec les pays de l'Europe hors UE et du Proche et Moyen-Orient, une diminution des ventes accentuant le repli pour les premiers cités", ont détaillé les Douanes. Le solde, en revanche, s'est amélioré avec l'Afrique, grâce à une hausse des ventes qui s'est combinée à un repli des achats. Il est resté stable avec le continent américain.

Cette dégradation du commerce extérieur français est "extrêmement décevante", a expliqué à l'AFP Alain Bentéjac, président des Conseillers du commerce extérieur (CCE), en marge du 5e mondial de cette institution qui se tient à Paris depuis jeudi.

"Renforcer la compétitivité"

"Beaucoup d'efforts ont été faits par les entreprises et par les autorités qui ont mis en place depuis plusieurs années des mesures pour renforcer la compétitivité de nos entreprises", a-t-il ajouté, convaincu que ces mesures donneront des résultats à long terme.

De son côté, le solde des transactions courantes s'est également détérioré en août avec un déficit de 1,6 milliard contre un excédent de 300 millions d'euros au mois de juillet, a indiqué la Banque de France. L'excédent des services a reculé de 2,6 à 2,4 milliards en août.

La balance des transactions courantes va au-delà des seuls échanges de biens, déficitaires depuis de longues années, en prenant en compte ceux des services ainsi que les revenus des investissements et ceux du travail versés entre agents économiques en France et à l'étranger. C'est le solde des transactions courantes qui, in fine, détermine si un pays a acquis, sur une période, la capacité de prêter des capitaux au reste du monde, ou a besoin d'en emprunter.

(Avec AFP)

LE MOCI | Le 11.10.2018

Invité à s'exprimer lors du 5^e Mondial des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), le 4 octobre à Paris, **Jean-Pierre Raffarin** avouait « qu'en 40 ans de vie politique », il n'avait « jamais vu un monde aussi dangereux, aussi belliqueux ».

Dans un discours très dynamique, l'ancien Premier ministre a souvent parlé de l'Europe, citant ainsi l'accord de libre-échange conclu par l'**Union européenne** (UE) avec le **Canada**. Mentionnant encore le grand marché intérieur dont profite la France face aux géants que sont les pays émergents (Brésil, Chine, etc.). Replaçant enfin la France dans un cadre de partenariat européen, le seul pertinent pour résister à la montée de la **Chine**.

CETA : les entrepreneurs doivent proposer des projets

S'adressant, dès le début de son discours, aux CCEF réunis au Palais de la Mutualité pour leur centenaire, Jean-Pierre Raffarin a estimé que ces hommes d'affaires bénévoles, au service de l'État et des entreprises françaises, se démarquaient dans la société civile par leur capacité à former un « réseau » et à être « l'incarnation de l'attractivité de la France ».

« Si nous tous ne sommes pas unis, mettrait-il alors en garde, nous resterons en marge du commerce international ». Pour éviter un avenir funeste, il fixait ainsi quatre objectifs à tenir : la confiance, la solidité, l'ouverture et le cœur.

La confiance. « La France ne doit pas avoir peur », selon l'ex-chef de gouvernement. Bien au contraire, « il faut être acteur », prônait-il, et même, disait-il aux CCEF, « proactif pour vos projets » car « vous avez cette capacité dans vos entreprises de surmonter la peur ». Prenant ainsi l'exemple de l'Accord économique et commercial global (AECG) ou Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) conclu entre l'Union européenne (UE) et le Canada, il estimait que les entrepreneurs de l'Hexagone doivent « faire des propositions ».

La solidité. « Dites combien il faut encore de l'Europe », a exhorté Jean-Pierre Raffarin. Face au Brésil, à la Chine ou l'Inde qui sont des « pays continents » disposant d'un marché intérieur développé, précisait-il, « ne détruisons pas notre continent ! ».

L'ouverture. C'est le moment des alliances, de dépasser la simple importation-exportation. « Il y a le partage des stratégies, il faut cibler des pays d'entreprises pour les investissements, il nous faut des règles respectées, mais il nous faut aussi accueillir des investissements et des talents », affirmait avec entrain Jean-Pierre Raffarin.

Penser à la jeunesse africaine

Les alliances, au demeurant, peuvent être nouées pour opérer dans des pays tiers. Et l'ancien sénateur de la Vienne, qui accompagnait Emmanuel Macron en déplacement officiel à Pékin, début janvier, a fait une rapide allusion aux Routes de la Soie, le grand projet d'infrastructures entre l'Asie et l'Europe lancée en 2013 par le président Xi Jinping. Le Monsieur Chine de la France a ainsi estimé que « si les Chinois font des choses en Afrique, nous aussi y avons fait » et que « la logique » était d'avoir « des alliés ». Pour lui, « on ne peut gagner seul dans un monde interconnecté ».

Le cœur. Il faut penser à la jeunesse, notamment aux 10-15 ans, car c'est le futur. A cet égard, la France a besoin d'une stratégie à long terme. « Notre destin est ainsi euro-africain », a

martelé Jean-Pierre Raffarin, qui a clôturé sous les applaudissements, en soulignant « le besoin » que tous ont aujourd'hui d'une « valeur supérieure ». Il s'agit de « la paix ».



120 ANS – L'ÂGE DE RAISON DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

LEPETITJOURNAL.COM | Le 14.10.2018

Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France se sont réunis les 4 et 5 octobre dernier à la Maison de la Mutualité à Paris, lors du 5ème Mondial des CCEF marqué par la commémoration du 120ème anniversaire de cette institution. Cet évènement a réuni près de 1000 conseillers, venus du monde entier pour évoquer la mondialisation, analyser les grandes mutations géopolitiques en cours, afin de donner les clés aux entreprises tricolores pour conquérir de nouveaux marchés à l'international. Lepetitjournal.com Singapour était présent, à l'initiative de Michel Beaugier, Président du Comité Exécutif Asie-Pacifique du CNCCEF

« La mondialisation entre dans une nouvelle phase » Alain Bentéjac

Alain Bentéjac, Président du Conseil national des conseillers du commerce extérieur depuis 2014 après sa réélection en mars 2017, a donné le coup d'envoi de ce 5^{ème} Mondial des CCEF. « *Il est important de développer la capacité exportatrice des entreprises existantes. Le rôle des CCE est de comprendre ce qui arrive dans le monde pour aider au mieux les entreprises à se développer à l'international.* »

Lors de son intervention, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État à l'Europe et aux affaires étrangères, a appelé à lutter contre la montée du protectionnisme, « *Le système commercial international est en risque. Il y a des cahots à gérer ensemble.* ». Il a rappelé que diplomatie et influence française dans le monde passent aussi par nos entreprises et nos Conseillers du commerce extérieur. « *La France est présente sur les cinq continents, écoutée partout dans le monde* ». Le Secrétaire d'Etat s'est aussi attaché à mettre en valeur les missions confiées aux CCEF, remontée d'informations et de conseil auprès du gouvernement et d'appui aux entreprises, via le parrainage, la formation, l'accompagnement et a salué leur participation à la remise des Grands prix V.I.E.

Dans un discours revigorant salué par les applaudissements nourris des CCE, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin invité à s'exprimer lors de ce mondial, a parlé de l'Europe, « *Notre destin est euro-africain* », mentionnant l'accord de libre-échange conclu par l'Union européenne avec le Canada et le grand marché intérieur dont profite la France face aux géants que sont les pays émergents. Il a tenu à replacer la France dans un cadre de partenariat européen, « *le seul pertinent pour résister à la montée de la Chine* », tout en avouant : « *Je n'ai jamais vu en quarante ans un monde aussi dangereux, aussi belliqueux. Vous êtes l'armée française de la Paix, c'est à dire des échanges économiques, pour éviter les tensions.* »

Au menu de la première journée du 4 octobre, une introduction par Virginie Raison-Victor, géopolitique française, co-fondatrice du Lepac, pour nous présenter « *les grandes tendances de demain* ». Une série de quatre tables rondes : 1) « *L'autre monde, cartes en mains* » avec notamment le témoignage de Maurice Maurice Gourdault-Montagne, Secrétaire général du Quai d'Orsay « *Je dois ma connaissance du terrain aux CCE* »; 2) « *Les nouveaux territoires de l'entreprise* » avec une introduction de Gary Shapiro, Président du Consumer Electric Show de Las Vegas ; 3) « *Quelle gouvernance pour la mondialisation ?* » avec une intervention remarquée du Philosophe André Comte-Sponville « *Ce n'est pas au monde de s'adapter à la France, mais à la France de s'adapter au monde* » « *La mondialisation, je suis*

pour, pour des raisons morales, économiques et écologiques » « Le XXème siècle sera laïc, ou il ne le sera pas. » 4) « France is back » avec une introduction de Pascal Cagni, Président de Business France ; Avant la clôture de cette journée très inspirante par Pierre Moscovici, Commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires « L'Europe est un continent dynamique qui a su se réformer. »

Naissance de l'Institution le 21 mai 1898, avec le décret fixant le mandat de CCE et la première promotion de conseillers.

Rappelons que les CCE sont un réseau de dirigeants d'entreprises, prêts à partager avec d'autres leur expérience à l'international. Les CCE restent une institution unique au monde, qui a traversé trois siècles. Ils sont aujourd'hui 4.000 en France et dans plus de 140 pays. Hommes et femmes d'affaires bénévoles nommés par décret du Premier ministre sur proposition du Ministre en charge du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France.



CONTACT

Ana Rocio TANCREZ – Chargée des Relations presse

artancrez@cnccef.org - Tél. +33 (0)1 53 83 92 69